

**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN
CONGO-OUBANGUI-SANGHA**

« CICOS »



Angola Cameroun Centrafrique Congo RD Congo Gabon



**QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE
DU COMITE DES MINISTRES DE LA CICOS**

COMMUNIQUE FINAL

Yaoundé, le 08 juin 2018

Four blue ink signatures are written at the bottom of the page, representing the signatories of the final communiqué.

La quatorzième session ordinaire du Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » s'est tenue le 08 Juin 2018 à Yaoundé en République du Cameroun, dans la salle de Conférence de l'Hôtel Hilton. La réunion a été présidée par Monsieur **NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna**, Ministre des Transports de la République du Cameroun, Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS.

Ont pris part à cette session :

Pour la République d'Angola

- **Monsieur Victor Alexandre de Carvalho**
Directeur Général de l'Institut Maritime et Portuaire, Plénipotentiaire.

Pour la République du Cameroun.

- **Monsieur NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna**
Ministre des Transports, Président du Comité des Ministres.
- **Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA**
Ministre de l'Eau et de l'Energie.

Pour la République Centrafricaine.

- **Monsieur Martial BETI MARACE**
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Centrafricaine en République du Cameroun.

Pour la République du Congo

- **Monsieur Fidèle DIMOU**
Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande.

Pour la République Démocratique du Congo

- **Monsieur KIPOY N'GYAM,**
Conseiller du Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports et Communications, chargé du secteur Fluvial et Lacustre, Plénipotentiaire.



Pour la République Gabonaise

- **Monsieur Justin NDOUNDANGOYE**
Ministre des Transports et de la Logistique.

- **Monsieur Paul Patrick BIFFOT**
Ambassadeur Extraordinaire, Plénipotentiaire de la République Gabonaise en République du Cameroun.

Les assises du Comité des Ministres étaient précédées par la quinzième session ordinaire du Comité de Direction tenue à Yaoundé, du 05 au 06 Juin 2018.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées respectivement par Madame le Secrétaire Général de la CICOS et par Son Excellence, Monsieur le Ministre des Transports de la République du Cameroun, Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS.

Intervenant en premier lieu, le Secrétaire Général de la CICOS a remercié le Ministre des Transports de la République du Cameroun pour les délicates attentions et les dispositions prises pour que cette 14^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS qui se tient dans les meilleures conditions. Elle a ensuite rappelé l'esprit des Chefs d'Etat, fondateurs de la CICOS, qui a prévalu à sa création : en faire un grand bateau d'intégration régionale, dont les voies sont des projets intégrateurs, capable de naviguer en toutes circonstances et quels que soient les obstacles, pour une seule et même destination : le développement socio-économique des populations du Bassin du Congo.

Elle a également fait la synthèse des activités menées au cours de l'année 2017 et annoncé les belles perspectives qui se profilent à l'horizon avec certains bailleurs notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement et la Coopération Internationale Allemande.

Elle a enfin invité les Etats à redoubler d'efforts dans leur appui pour permettre l'aboutissement de la concrétisation de la vision partagée ainsi que d'une gestion harmonieuse et intégrée des ressources en eau du bassin.



Intervenant en deuxième lieu, le Président en exercice du Comité des Ministres a, au nom de Son **Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, de son Gouvernement et du peuple Camerounais, souhaité à ses pairs et aux autres personnalités invitées, une chaleureuse bienvenue à Yaoundé, la ville aux sept collines.

Il a ensuite souligné l'importance de la CICOS qui apparait, comme un instrument de coopération stratégique, symbolisant la qualité des relations historiques, politiques, économiques et culturelles qui lient les Etats membres et qui traduit leur volonté commune de gérer ensemble les immenses potentialités du Bassin du Congo.

Il a également évalué les acquis de la CICOS depuis sa création, entre autres, la mise en place d'un mécanisme de coopération efficient et durable entre les Etats dans le domaine de l'eau, à travers la promotion d'un dialogue constructif pour la mise en œuvre des actions concertées de développement. Ces acquis, a-t-il ajouté, sont certes des indicateurs forts qui constituent au demeurant des conditions nécessaires, mais pas encore suffisantes pour permettre à la CICOS de répondre pleinement aux attentes des Etats et de faire face aux défis majeurs.

Il a enfin invité ses pairs à prendre des décisions stratégiques sur les dossiers soumis par le Secrétariat Général, avant de déclarer ouverts les travaux de la quatorzième session du Comité des Ministres.

Au terme de ces deux allocutions, le bureau de séances des travaux a été mis en place :

- Président : République du Cameroun ;
- Rapporteur : République Centrafricaine.

Ensuite, le Président du Comité des Ministres a procédé à la vérification des mandats. Le quorum étant atteint au regard des dispositions de l'article 21 de la décision n°02/CICOS-CM-01 du 27 novembre 2003 portant organisation et fonctionnement du Comité des Ministres, les Ministres ont valablement siégé.



4

Les Ministres ont adopté l'ordre du jour proposé par le Secrétariat Général et l'ont amendé ainsi qu'il suit :

- **Affaire n°1** : Examen et adoption du procès-verbal de la 13^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS ;
- **Affaire n°2** : Examen de la requête de la République Démocratique du Congo pour la création du poste de Secrétaire Général adjoint permanent de la CICOS ;
- **Affaire n°3** : Présentation et adoption du rapport de contrôle de l'exécution du budget de la CICOS, exercice 2016 ;
- **Affaire n°4** : Présentation et adoption du rapport de contrôle de l'exécution du budget de la CICOS, exercice 2017 ;
- **Affaire n°5** : Adoption du rapport de la 15^{ème} session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS ;
- **Divers** :
 - + Recrutement et nomination aux postes des responsables ;
 - + Répartition équitable dans le suivi des projets par les Experts du Secrétariat Général ;
 - + Répartition géographique équitable dans le déploiement des projets dans les Etats ;
 - + Mise en œuvre des dispositions de l'Accord de siège.

Affaire n°1 : Examen et adoption du Procès-Verbal de la 13^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, le Comité des Ministres a adopté avec amendements le Procès-Verbal de la 13^{ème} session ordinaire qui s'est tenue à Yaoundé le 16 juillet 2016.

Affaire n°2 : Examen de la requête de la République Démocratique du Congo pour la création du poste de Secrétaire Général adjoint permanent

Après avoir échangé sur ce point, les Ministres ont suggérés que ce Mémoire soit de nouveau transmis par la RDC à tous les Etats membres de la CICOS. Cette question sera examinée ultérieurement lorsque tous les Etats membres recevront ce document.



▪ **Affaire n°3 : Présentation et adoption du rapport de contrôle de l'exécution du budget de la CICOS 2016**

S'agissant du 3^{ème} point, à savoir l'examen du rapport de contrôle de l'exécution du budget, le Comité des Ministres l'a adopté moyennant des amendements, en recommandant au Secrétariat Général l'acquisition des logiciels de comptabilité, l'application des dispositions du règlement financier relative au contrôle des états financiers ainsi que les améliorations recommandées dans ces rapports.

▪ **Affaire n°4 : Présentation et adoption du rapport de contrôle de l'exécution du budget de la CICOS 2017**

Ce rapport a été adopté dans les mêmes conditions que le rapport de contrôle de l'exécution du budget 2016.

Toutefois la République Démocratique du Congo a adopté le Compte de Gestion 2015 sous réserve des résultats de l'audit sur sa contribution, qui sera initié dans les jours à venir.

▪ **Affaire n°5 : Examen et adoption du rapport des travaux de la 15^{ème} session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS**

Pour ce qui est du 4^{ème} point, portant sur le rapport des travaux de la 15^{ème} session du Comité de Direction, le Comité des Ministres l'a adopté en accordant une attention particulière sur les points suivants :

- Le Budget de la CICOS exercice 2018 dont le montant a été arrêté en recette et en dépense à la somme d'un milliard quatre cent quatre-vingt-cinq millions de (1.485.000.000) FCFA, soit deux millions deux cent soixante-trois mille huit cent soixante-huit (2.263.868) Euros ;
- La situation financière des projets de la Banque Africaine de Développement (BAD), au sujet de laquelle le Comité des Ministres encourage le Secrétariat Général à appliquer les recommandations pertinentes des membres du Comité de Direction adoptées au cours de sa 15^{ème} session ;



6

- L'adoption de la nouvelle stratégie du développement pérenne du Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure (CRFNI) consacrant l'autonomie de gestion financière et administrative dudit Centre.

Par ailleurs, il sied également de signaler que la République Démocratique du Congo réitère sa réserve émise à la dernière session du Comité des Ministres de la CICOS, relative à la limitation de l'application de l'approche méthodologique de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur les eaux partagées.

▪ **Divers :**

Sur les quatre points inscrits dans les divers, le Comité des Ministres a adopté :

- Le principe de recrutement aux postes des responsables de façon progressive suivant les modalités de recrutement en vigueur et en tenant compte de la disponibilité des ressources financières.
- La répartition équitable dans le suivi des projets entre les Experts de tous les pays membres tout en tenant compte de leur compétence.
- La répartition géographique équitable dans le déploiement des projets dans les Etats autant que faire se peut, tout en tenant compte des procédures des bailleurs de fonds.
- L'application intégrale des dispositions de l'Accord de siège par la République Démocratique du Congo, en faisant bénéficier à l'Institution tous les droits et privilèges y afférents.

Les Ministres se sont réjouis de la qualité du travail réalisé par la Présidence sortante. Ils ont par conséquent, adressé une motion de félicitations au Ministre des Transports de la République du Cameroun dont le mandat prend fin.

Ils ont également félicité le Secrétariat Général de la CICOS pour la qualité du travail accompli.

Les travaux de la quatorzième session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.



7

Avant de se séparer, les Ministres ont tenu à exprimer à Son Excellence Monsieur **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, à Son Gouvernement et au Peuple Camerounais tout entier, leurs vifs remerciements pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour la délicate attention dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Camerounaise.

La Présidence de la Commission pour l'exercice 2018 est confiée à la République Centrafricaine, conformément aux dispositions de l'article 18 alinéa 1 de l'Additif à l'Accord instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS.

La prochaine session ordinaire du Comité des Ministres aura lieu à Bangui, en République Centrafricaine.

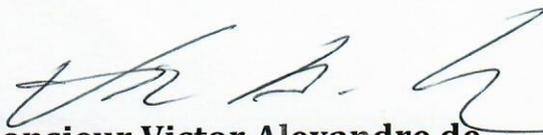


8

Commencée à 13 heures, le Président du Comité des Ministres de la CICOS a clôturé les travaux de la 14^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS à 18 heures.

Fait à Yaoundé, le 08 juin 2018

Ont signé :

<p>Pour la République d'Angola Le Directeur Général de l'Institut Maritime et Portuaire, Plénipotentiaire</p>  <p>Monsieur Victor Alexandre de Carvalho</p>	<p>Pour la République du Cameroun Le Ministre des Transports, Président en exercice du Comité des Ministres</p>  <p>Monsieur NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna</p>
<p>Pour la République Centrafricaine L'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Centrafricaine en République du Cameroun</p>  <p>Monsieur Martial BETI MARACE</p>	<p>Pour la République du Congo Le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande</p>  <p>Monsieur Fidèle DIMOU</p>
<p>Pour la République Démocratique du Congo Le Conseiller du Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports et Communications, chargé du Secteur Fluvial et Lacustre, Plénipotentiaire</p>  <p>Monsieur KIPOY N'GYAM</p>	<p>Pour la République Gabonaise Le Ministre des Transports et de la Logistique,</p>  <p>Monsieur Justin NDOUNDANGOYE</p>